



Agence de la santé
et des services sociaux
de la Côte-Nord



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Côte-Nord unit ses forces

1,5 MILLION \$ POUR INCITER LES JEUNES À REVENIR ET PROMOUVOIR LA RÉGION

Baie-Comeau, le 21 novembre 2008. - Afin de favoriser le maintien et le retour des jeunes dans la région de même que le renforcement de l'identité régionale nord-côtière et son rayonnement dans les autres régions du Québec, le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Côte-Nord, **M. Georges-Henri Gagné**, accompagné de la vice-présidente du Forum jeunesse Côte-Nord, **Mme Isabel Rioux**, et du directeur régional des services opérationnels d'Emploi-Québec, **M. Yves Guérin**, s'est dit heureux d'annoncer une entente intervenue entre l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Emploi-Québec, le Forum jeunesse Côte-Nord et la CRÉ au montant de 1,5 million \$ sur trois ans.

Ainsi, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, avec un montant de 150 000 \$, Emploi Québec avec 300 000 \$, le Forum jeunesse Côte-Nord par une contribution de 450 000 \$ via le Fonds régional d'investissement jeunesse et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, par une somme de 600 000 \$, s'allient afin de doter la région d'une image de marque jeune et dynamique, d'outils de recrutement adaptés aux jeunes diplômés et de faire connaître notre savoir-faire et nos besoins sur la scène nationale.

L'objectif de l'entente annoncée est de favoriser le retour des jeunes dans la région, par exemple en mettant en valeur leur place dans le développement de la région de façon à ce qu'ils choisissent d'y demeurer et d'y revenir. Elle vise également le renforcement de l'identité régionale en faisant la promotion de la fierté d'être Nord-Côtière pour stimuler le goût de participer au développement de la région et en encourageant l'engagement et l'implication pour consolider le sentiment d'appartenance et l'attachement à la communauté. Finalement, le rayonnement positif de la Côte-Nord permettra de la faire connaître dans les autres régions du Québec et d'assurer une main-d'œuvre qualifiée et suffisante qui répond aux besoins des entreprises et des organismes de la région.

Pour le président de la CRÉ, les sommes annoncées représentent un premier pas dans cette nouvelle offensive et d'autres partenaires seront invités à ajouter leur contribution. « C'est une association historique dont la plus-value est la volonté d'ajouter d'autres organisations qui pourront, chacune à leur façon, renforcer la démarche », a mentionné M. Gagné, citant notamment en exemple les carrefours jeunesse-emploi, les centres locaux de développement, les associations touristiques régionales de même que les entreprises du secteur privé. Selon lui, les démarches menées individuellement par des entreprises ou institutions pour promouvoir les emplois sont vouées à des résultats mitigés et n'auront jamais la même force de frappe que des actions concertées. « Ce n'est qu'ensemble que nous réussissons vraiment à créer un panier d'outils polyvalents et efficaces capables d'avoir des effets dans l'ensemble de la région ».

Pour Isabel Rioux, les objectifs visés par l'entente touchent le cœur de la mission du Forum jeunesse Côte-Nord qui œuvre à la prise en charge, la promotion et la défense des intérêts des jeunes en collaboration avec le milieu. « Nous sommes fiers d'unir nos efforts à ceux de partenaires comme la CRÉ, Emploi-Québec et l'Agence sur ces questions et c'est avec enthousiasme que nous allons participer, notamment grâce au soutien du Secrétariat à la jeunesse », a indiqué la vice-présidente du Forum. Selon elle, les jeunes nord-côtiers sont les meilleurs ambassadeurs de la région sur le terrain et en renforçant l'identité nord-côtière auprès d'eux, c'est toute la région qui en bénéficie.

Parmi les moyens envisagés dans le cadre de l'entente, Mme Rioux a mentionné, à titre d'exemples, une signature visuelle pour la promotion de la région, des actions harmonisées pour le renforcement du sentiment d'appartenance des Nord-Côtiers, un guide des métiers et professions d'avenir sur la Côte-Nord ou un portail Web Côte-Nord. « Un plan d'action détaillé et des actions concrètes seront annoncés au début de 2009 », a ajouté Mme Rioux.

Le directeur régional des services opérationnels d'Emploi-Québec a quant à lui précisé que l'entente se voulait un véhicule pour se doter de moyens exceptionnels et novateurs visant à permettre à la Côte-Nord de rayonner parmi les autres régions du Québec, d'attirer et conserver les jeunes travailleurs et leur donner un fort sentiment d'appartenance. « Dans un contexte de décroissance démographique, ce partenariat est guidé par une ferme volonté de fournir à la Côte-Nord des moyens pour conserver et attirer des jeunes travailleurs, mais aussi des familles entières pour vivre dans un milieu épanouissant qui offre des possibilités encore méconnues », a indiqué M. Guérin. Ce dernier a également mentionné que le Pacte pour l'emploi, instauré par le gouvernement du Québec, permettait justement le déploiement d'un ensemble de stratégies et de moyens pour que la région relève les défis qui lui sont propres et la soutenir dans ses actions structurantes pour répondre aux besoins de main-d'œuvre actuels et futurs.

« En 2006, afin de mieux outiller les entreprises confrontées à une pénurie de main-d'œuvre, nous avons lancé un outil intitulé « La Côte-Nord, une force d'attraction » qui fut très apprécié et utilisé. Mais ce que nous annonçons aujourd'hui, c'est notre volonté d'aller beaucoup plus loin avec un ensemble d'outils pour : favoriser le retour des jeunes dans la région de façon à ce qu'ils choisissent d'y demeurer et d'y revenir; renforcer l'identité régionale et le sentiment d'appartenance de manière à ce que les gens s'enracinent ici; promouvoir la Côte-Nord et ses avantages au chapitre de ses perspectives professionnelles et de la qualité de vie qui est offerte », a conclu M. Gagné.

-30-

Renseignements : Patric Frigon, conseiller aux communications
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Téléphone : 418 296-5781, poste 222
Courriel : patric.frigon@crecotenord.qc.ca